

Exetat: plus d'un million de finalistes attendus ce matin pour la dissertation

Page 8

Quotidien d'informations générales 36<sup>ème</sup> année

# FORUM DES AS

MEDIAF Web Site : [www.forumdesas.cd](http://www.forumdesas.cd) Email : [forumdesas2001@gmail.com](mailto:forumdesas2001@gmail.com)

AFRIQUE DU SUD  
**Kinshasa déplo  
re la xénophonie**  
P. 12



11<sup>è</sup> RUE LIMETE/INDUSTRIEL N<sup>o</sup>15/C | N<sup>o</sup>7656 DU LUNDI 04 MAI 2026 | PRIX : 3.000 FC

SOUTIENS AUX SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE KABILA

## L'UDPS dans la rue ce lundi pour remercier Trump

\* La Convention pour des Nouvelles Valeurs (CNV) de Me Tunda Ya Kasende mobilise ses militants pour appuyer le parti présidentiel.

Page 2

SANCTIONS OFAC CONTRE JOSEPH KABILA

Le PPRD Diaspora dénonce une tentative d'assassinat politique dangereuse pour la souveraineté congolaise

Page 3

A L'OCCASION DE LA FÊTE DU 1<sup>ER</sup> MAI

OCC: Christelle Muabilu présente ses voeux au chef de l'Etat, à la Première ministre et au ministre du Commerce extérieur



PP 6 & 7

Kaniama Kasese : le site du Service national doté d'un hôpital ultramoderne de 85 lits

P5

Le Ministère de l'Economie nationale, à travers la COMCO, lance "Loba" à Kinshasa

P5

Lancement de la coalition nationale des défenseurs des droits de l'homme

P. 8

EDITEUR D.G : T. BONGO BOVERY - CONTACT: (+243) 810 120 675 & (+243) 99 84 61 089

OCC

SOUTIENS AUX SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE KABILA

# L'UDPS dans la rue ce lundi pour remercier Trump

\* La Convention pour des Nouvelles Valeurs (CNV) de Me Tunda Ya Kasende mobilise ses militants pour appuyer le parti présidentiel.

**L'**Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS/Tshisekedi) va battre le pavé ce lundi 4 mai 2026, à Kinshasa, dans le cadre d'une marche pacifique destinée à soutenir les sanctions américaines prises contre l'ancien président Joseph Kabila. La marche ambitionne aussi d'appuyer les efforts diplomatiques engagés par l'administration Trump pour ramener la paix dans l'Est de la RD-Congo.

Au-delà de son caractère revendiqué de soutien aux efforts de paix dans l'Est du pays, la manifestation se veut aussi un geste public de reconnaissance à l'endroit de l'administration américaine dirigée par Donald Trump. Pour ce faire, le parti présidentiel a officiellement saisi le gouverneur de la ville de Kinshasa afin de l'informer de l'organisation de cette manifestation, conformément aux dispositions légales encadrant les rassemblements publics.

Dans sa correspondance adressée au gouverneur de Kinshasa, l'UDPS souligne que cette marche est organisée conformément à l'article 26 de la Constitution, qui garantit la liberté de manifestation.

**UNE MARCHÉ DU 02 MAI REPORTÉE À CE LUNDI**  
Initialement prévue le



Augustin Kabuya, initiateur de la marche de ce lundi.  
PHOTO DROITS TIERS

samedi 2 mai, cette marche a été reprogrammée à ce lundi 4 mai pour des raisons administratives. L'annonce a été faite le vendredi 1<sup>er</sup> mai par Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, lors d'une réunion avec les cadres et militants du parti. Selon lui, ce report vise à permettre la remise directe du memorandum aux autorités de l'ambassade des États-Unis, fermée durant le week-end.

"Nous avions prévu cette marche le samedi 2 mai. Mais, pour des raisons administratives, les ambassades ne fonctionnant pas ce jour-là, nous refusons de déposer notre mémo auprès des services de sécurité. Nous voulons le remettre aux autorités de l'ambassade afin d'exprimer notre reconnaissance au président Donald Trump", a-

til expliqué.

Par cette mobilisation, l'UDPS entend démontrer le soutien populaire à l'action américaine dans le dossier sécuritaire de l'Est du pays. "Cette marche doit montrer à la face du monde que le peuple congolais est derrière l'administration américaine et le président Donald Trump", a ajouté Augustin Kabuya.

## LA CNV DE ME TUNDA MOBILISÉE

S'agissant de l'itinéraire, deux indications ont été communiquées. D'une part, un rassemblement est prévu à 8 heures sur le boulevard Triomphal, devant le Palais du Peuple, suivi d'une procession sur le boulevard du 30 Juin jusqu'à l'ambassade des États-Unis. D'autre part, la notification officielle évoque un départ à 9 heures depuis la 1<sup>ère</sup> rue Limete, au quartier Saint Raphaël, pour un point de chute sur le boulevard Triomphal aux alentours de 11 heures. Alliée du parti présidentielle, la Convention pour des Nouvelles Valeurs (CNV) de Me Tunda Ya Kasende se prépare également à cette descente. Sur instruction de son autorité morale, le VPM honoraire Tunda, cette formation politique mobilise ses nombreux membres pour participer activement à cette manifestation populaire.

**KABILA ACCUSÉ D'AVOIR PORTÉ UN SOUTIEN MATÉRIEL AU M23**

Les sanctions ont été

imposées par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), un organe du département du Trésor américain. Washington accuse Joseph Kabila d'avoir apporté un soutien matériel, financier ou logistique au Mouvement du 23 mars (M23) et à l'Alliance du fleuve Congo (AFC), deux groupes rebelles actifs dans l'Est du pays.

Selon les autorités américaines, le M23 contrôle actuellement plusieurs zones dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, notamment les villes de Goma et Bukavu, avec l'appui présumé de l'armée rwandaise.

Ces sanctions s'insèrent dans un cadre plus global de soutien aux efforts de pacification, illustré par l'accord de Washington entre la RDC et le Rwanda sous facilitation des États-Unis, qui ambitionne de renforcer la stabilité régionale et d'améliorer la gouvernance des ressources minières.

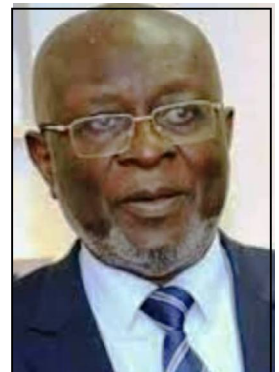
## LES BIENS DE KABILA GELÉS

En vertu des décrets exécutifs américains 13413 et 13671, tous les biens et intérêts de Joseph Kabila situés aux États-Unis, ou contrôlés par des entités américaines, sont désormais gelés. Toute transaction impliquant ses avoirs est interdite, sauf autorisation spécifique. L'OFAC précise également que toute entité détenue à 50 % ou plus par

une personne sanctionnée est elle-même considérée comme bloquée.

Sur le plan interne, l'ancien chef de l'État fait déjà face à des poursuites judiciaires en République démocratique du Congo. Il a été condamné à mort par contumace le 30 septembre 2025, par la Haute Cour militaire pour trahison, crimes de guerre et complicité avec le groupe rebelle M23, une décision que son entourage rejette, dénonçant un complot politique.

Le document, signé par Augustin Kabuya Tshilumba en sa qualité de président ad intérim du parti, précise que cette initiative vise également



Me Tunda, le président national de la CNV. PHOTO DROITS TIERS

à saluer les efforts diplomatiques du président Félix Tshisekedi qui ont conduit à ces sanctions.

**Christian-Timothée MAMPUYA**

FIÈRE DES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE JOSEPH KABILA

# L'UDPS appelle les confessions religieuses à se joindre à sa marche

**L'**a formation politique du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo s'attend à une participation massive à la marche qu'elle organise ce lundi 4 mai à Kinshasa. Au cours de cette manifestation politique destinée à soutenir les sanctions prises par l'Administration Trump contre l'ancien président Joseph Kabila, l'Union pour la démocratie et le progrès

social (UDPS) sollicite l'implication massive des confessions religieuses.

Outre ses militants, le parti invite ses alliés politiques, les organisations de la société civile, les confessions religieuses ainsi que les étudiants à se joindre massivement à cette marche.

L'objectif affiché est de démontrer une adhésion populaire aux actions du

gouvernement et aux sanctions internationales, mais aussi de peser dans le débat politique interne en montrant la capacité de mobilisation du parti présidentiel.

Au regard du communiqué officiel signé le 2 mai dernier, le parti présidentiel réaffirme son appui aux initiatives diplomatiques du chef de l'État. Auteur de cette

correspondance, le président ad intérim du parti, Augustin Kabuya Tshilumba, présente cette marche comme une démonstration de soutien à la décision de l'administration américaine, dirigée par Donald Trump. Une décision qui impose des sanctions ciblées contre Joseph Kabila.

Prévue pour aujourd'hui lundi 4 mai à partir de 9h30,

la manifestation partira de la 1<sup>ère</sup> Rue Limete pour chuter au Boulevard Triomphal, en face du Palais du Peuple. Selon les organisateurs, une délégation restreinte poursuivra la marche jusqu'à l'ambassade des États-Unis à Kinshasa, où un memorandum sera officiellement remis.

**Félix MULUMBA KALEMBA**

COMMUNIQUÉ DU PPRD DIASPORA

# Sanctions OFAC contre Joseph Kabila : le PPRD Diaspora dénonce une tentative d'assassinat politique et dangereuse pour la souveraineté congolaise

1. Le PPRD Diaspora lève sa très vive protestation contre la décision de l'OFAC, bureau du Trésor américain chargé des sanctions économiques et financières, visant le Président honoraire de la République, Joseph Kabila Kabange. Cette mesure unilatérale, illégitime et juridiquement contestable ne peut être présentée comme une décision de justice. L'OFAC n'est pas une juridiction. Il ne juge pas, n'organise pas de procès public, n'entend pas les parties dans un débat contradictoire et ne rend pas de verdict pénal. Une sanction financière américaine ne constitue donc ni une condamnation judiciaire, ni une preuve de culpabilité, ni une vérité établie devant une instance indépendante. Le PPRD Diaspora rejette toute tentative de transformer une procédure administrative étrangère en instrument de condamnation politique.

2. Pour la communauté internationale, les rapports du Groupe d'experts des Nations unies transmis au Conseil de sécurité demeurent la référence centrale en matière de paix, de sécurité et de groupes armés en RDC. À ce jour, aucun élément public, clair et contradictoirement établi par ces mécanismes ne permet de présenter Joseph Kabila comme organisateur, financier ou commanditaire d'une entreprise armée. En endossant le narratif du pouvoir d'experts des Nations unies transmis au Conseil de sécurité, les États-Unis affaiblissent gravement leur crédibilité comme médiateur. Le PPRD Diaspora considère qu'une médiation qui se transforme en alignement politique cesse d'être équilibrée. Washington prend le risque d'apparaître non plus comme un facilitateur impartial, mais comme un soutien extérieur transactionnel à un pouvoir qui est prêt à tout brader pour sa survie.

4. Le PPRD Diaspora relève une contradiction majeure : dans les processus de Doha et de Montreux, des contacts avec l'AFC/M23 ont été acceptés, en présence et

avec l'accompagnement de partenaires internationaux, y compris américains, au nom de la désescalade, de l'accès humanitaire, du cessez-le-feu et de la recherche de la paix. Dès lors, il est incohérent que de simples allégations non publiquement démontrées contre Joseph Kabila soient transformées en motif de sanction. Le PPRD Diaspora rejette cette morale à géométrie variable.

5. Le PPRD Diaspora s'interroge également sur les autres motifs évoqués autour du processus électoral de 2018. Si l'on entend aujourd'hui rouvrir ce dossier, alors il faut en tirer toutes les conséquences, y compris celle d'un examen complet, transparent et contradictoire des résultats, voire d'un recomptage politique et historique des responsabilités. Si faute grave il y eut, à qui a-t-elle réellement profité ? Depuis quand une élection à laquelle Joseph Kabila n'était pas candidat peut-elle servir, plusieurs années plus tard, à justifier contre lui une sanction politique et financière ? Cette temporalité interroge et renforce le sentiment d'une décision politiquement opportuniste. Le Trésor américain de 2026 évoque le retard électoral, tandis que l'OFAC avait déjà sanctionné en 2019 des responsables électoraux.

6. Ceux qui, à Kinshasa et ailleurs, applaudissent cette décision se souviennent-ils du cas du Président Mobutu ? Pendant des décennies, certains partenaires l'ont soutenu au nom de leurs intérêts stratégiques. Lorsque ces intérêts ont changé, Bill Richardson fut envoyé pour lui signifier que son temps était terminé. Ceux qui célèbrent aujourd'hui l'alignement étranger contre Joseph Kabila feraient mieux de méditer cette leçon : aucun pouvoir ne doit confondre soutien extérieur et légitimité nationale.

7. Le PPRD Diaspora rappelle également la mémoire de Patrice Emery Lumumba, symbole de



L'ancien président Joseph Kabila. PHOTO DROITS TIERS

souveraineté, de dignité nationale et de refus de la mise sous tutelle du Congo. L'histoire congolaise enseigne que les décisions prises au nom d'intérêts extérieurs, lorsqu'elles ignorent la souveraineté populaire, finissent toujours par coûter cher à la nation. Le PPRD Diaspora considère ces sanctions comme une tentative d'assassinat politique contre Joseph Kabila. Comme au temps de Lumumba, des forces réactionnaires et leurs soutiens extérieurs cherchent à neutraliser une figure congolaise qui dérange, non par la force du droit, mais par la disqualification, l'isolement, la pression financière et la fabrication d'un récit accusatoire fallacieux.

8. Cette décision envoie un très mauvais signal à un régime déjà engagé dans une dérive oppressive documentée par les Nations Unies ou Human Rights Watch. Elle risque d'être interprétée par Kinshasa comme un permis de répression, un license-to-kill à l'élimination politique des opposants et une caution extérieure donnée à ceux qui suspendent les partis, instrumentalisent la justice, intimident les militants, prônent la peine de mort,

traquent les voix dissidentes et confisquent progressivement l'espace démocratique. Pour rappel depuis plus de trois mois, notre Vice-président Aubin Minaku, notre Secrétaire permanent Emmanuel Ramazani Shadary et nos camarades Dunia Kilanga, Kabul Onassis et d'autres sans compter des officiers et soldats de rang crouissant dans des géoles sans statut juridique.

9. Le PPRD Diaspora alerte sur le signal désastreux envoyé à l'Afrique par le traitement réservé à Joseph Kabila depuis qu'il a, de bonne foi et dans un esprit républicain, respecté la Constitution en organisant une passation pacifique et historique du pouvoir. Le martyrologue politique qu'il subit depuis cette alternance - humiliations, brimades, condamnations dépourvues de fondement contradictoire, sanctions étrangères et criminalisation permanente - constitue un précédent dangereux pour les acquis démocratiques africains. Quel Chef d'État en fonction, observant ce qui est aujourd'hui infligé à un ancien Président ayant quitté le pouvoir sans chaos institutionnel, se risquera demain à partir élégamment ?

À l'heure où la démocratie recule déjà dans plusieurs régions du monde, les États-Unis devraient éviter de devenir l'un des moteurs de cette catastrophe politique globale. Où sont les valeurs fondatrices de l'Amérique lorsque le narratif d'un pouvoir tyrannique, liberticide et destructeur de la cohésion nationale congolaise est repris comme base d'une décision internationale contre un ancien Chef de l'État ? La démocratie ne survivra pas si ceux qui quittent le pouvoir pacifiquement sont ensuite livrés à l'humiliation, à la vengeance et à l'élimination politique.

10. La République Démocratique du Congo traverse une crise profonde qui ne se limite pas à la question sécuritaire de l'Est. Elle est aussi politique, institutionnelle, économique, sociale et morale. Paix, stabilité, corruption systémique, mauvaise gouvernance, tribalisme, misère populaire, insécurité généralisée, affaiblissement des institutions et recul démocratique constituent les véritables urgences nationales.

11. Vouloir faire de Joseph Kabila le bouc émissaire unique des problèmes du pays est une fuite avant qui ne résoudra ni la guerre, ni la faim, ni le chômage, ni la corruption, ni l'effondrement de la confiance entre l'État et les citoyens. Le débat national congolais ne peut être confisqué par des sanctions extérieures ni réduit à une propagande de circonstance. La paix ne se construira pas par l'humiliation d'une famille politique, la criminalisation de l'opposition ou l'importation de sanctions comme instruments de règlement de comptes. Elle exige une médiation équilibrée, un dialogue inclusif, des institutions crédibles, une justice indépendante et le respect strict de la Constitution pour conclure l'alternance politique de 2019.

Fait à Bruxelles, le pour le PPRD Diaspora

# RDC: lancement de la coalition nationale des défenseurs des droits de l'homme

**L**a République Démocratique du Congo a désormais sa Coalition nationale des défenseurs des droits de l'homme. Le lancement de cette Coalition est intervenu au cours d'un atelier organisée à Kinshasa avec l'appui des DefendDefenders et AfricanDefenders. Une cérémonie marquée aussi par la présentation du rapport sur la situation des défenseurs des droits humains dans l'Est de la RDC.

«La mise en place de la Coalition nationale de DDH répond à un besoin essentiel tout en promettant le soutien de la CNDH à cette nouvelle initiative qui vise à renforcer la protection des DDH en RDC», a déclaré le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Paul Nsapu, dans une vidéo enregistrée.

Selon lui, les DDH sont considérés comme des sentinelles de la démocratie. «Ils œuvrent souvent dans des conditions difficiles pour promouvoir la dignité humaine, consolider l'État de droit et assurer la redevabilité des institutions publiques, ainsi que pour protéger les personnes les plus vulnérables», a reconnu Paul Nsapu.

«Ces acteurs essentiels, souligne-t-il, sont encore très souvent confrontés à des menaces, à des actes d'intimidation, à des poursuites judiciaires abusives, voire à des atteintes à leur intégrité physique. Ce, malgré l'existence d'une loi sur leur protection».

## UNE COALITION DES DDH POUR UN CONGO UNI

Dans son intervention, Me Annie Bambe, présidente du Forum pour les droits des jeunes et enfants au Congo et membre du comité de pilotage d'AfricanDefenders a mis le curseur sur les missions de cette coalition. «cette activité, dit-elle, a quatre missions cruciales pour l'avenir de la RDC, à savoir : lancer cette coalition nationale des DDH pour un Congo uni et protégé. Cette nouvelle coalition se veut un bouclier face notamment à la restriction de l'espace civique». Puis, présenter et lancer le rapport



Vue des membres de la coalition nationale des défenseurs des droits de l'homme en RDC.

PHOTO DROITS TIERS

sur la situation critique des DDH en RDC afin que la vérité soit dite sur les risques encourus sur le terrain, a-t-elle poursuivi. Elle a souligné : «ce rapport ne sera pas un document de plus; c'est un appel urgent à l'action pour que l'environnement de travail des DDH en RDC devienne enfin sûr et respectueux selon la loi relative à la protection des DDH».

Me Annie Bambe a en plus, précisé que le lancement de la Coalition nationale est une occasion d'immortaliser les héroïnes et héros décédés, tombés en défendant la dignité humaine. «Immortaliser leur mémoire n'est pas seulement un acte de deuil, c'est un acte de justice pour que leur sacrifice ne soit jamais oublié», a-t-elle martelé.

Cette activiste des droits humains a insisté sur la nécessité de renforcer l'engagement entre les défenseurs des droits humains et les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. «Cela vise à améliorer la collaboration, à faciliter l'accès aux mécanismes de protection et à soutenir un plaidoyer coordonné concernant la situation des DDH en RDC», a soutenu Me Annie Bambe.

«Notre ambition, poursui-

elle, est que cette coalition soit une véritable plate-forme pour ceux qui sont en première ligne avant de renchérir que défendre les droits humains n'est pas un crime, mais un pilier de la démocratie».

## LES OBJECTIFS DE LA COALITION NATIONALE

Le directeur exécutif de DefendDefenders et président de AfricanDefenders, M. Hassan Shire, a expliqué les objectifs principaux de la Coalition nationale des DDH en RDC. Il s'agit de renforcer la protection de ses membres, une protection à la fois préventive et active; d'avoir une plateforme commune pour porter la cause des Défenseurs des droits humains au niveau national et international.

M. Hassan Shire a évoqué le premier objectif d'AfricanDefenders est de constituer une coalition de défenseurs des droits humains. Selon ses dires, cette initiative s'inscrit dans une vision africaine visant à offrir une meilleure protection aux défenseurs des droits de l'homme, conformément aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, M. Hassan

Shire a indiqué qu'«à ce jour, 22 coalitions nationales ont déjà été mises en place à travers le continent africain. Celle qui est lancée aujourd'hui constitue la 23<sup>e</sup> coalition nationale. Il s'agit d'une association regroupant des défenseurs congolais des droits humains».

Puis, M. Hassan Shire a salué l'initiative louable pris par le Gouvernement congolais en 2023, en adoptant une loi portant sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits de l'homme en RDC.

«Le lancement de cette coalition servira comme un réseau continental qui reconnaît que la protection des Défenseurs des droits humains est une responsabilité commune», a estimé Hanne Shire.

Enfin, cet activiste qui a une passion pour la défense des droits humains, a rendu un hommage mérité au Gouvernement congolais et à ses partenaires pour avoir facilité l'étude sur la protection des Défenseurs des droits humains (DDH) en RDC, et le succès de l'organisation de cette activité.

Des bougies ont été allumées en mémoire des DDH tombés pour la cause des sans voix.

**Mathy MUSAU**

## FORUM DES AS

Quotidien d'informations

15/C, 11<sup>ème</sup> Rue  
Limete/Industriel  
forumdesas2001@gmail.com  
www.forumdesas.cd  
Id. Nat. M 59842 H  
Editeur Responsable  
**BONGO BOVERY**

Directeur de Publication  
**Didier KEBONGO**  
(+243 82 47 89 795)

Directeur de la Rédaction  
**Kléber KUNGU**

Rédacteur en chef  
**Yves KALIKAT**

Rédaction centrale  
**Didier KEBONGO**  
**Yves KALIKAT**  
**Kléber KUNGU**  
**Mathy MUSAU**  
**Fyfy-Solange TANGAMU**  
**Christian-Timotheé MAMPUYA**  
**Gloire BATOMENE**  
**Jérémie ASOKO**

Collaborateurs extérieurs  
**Muke MUKE**  
**César IPOKA**  
**Tricya MUSANSI**

Kananga  
**Félix MULUMBA Kalemba**  
Ituri  
**Héritier TIMOLO**  
Nord-Kivu  
**Pascal NDUYIRI**  
Lubumbashi  
**Patient MBY**

Service Administratif  
et Financier  
**Sylvain MPONO**

Publication assistée  
par ordinateur (PAO)  
**Jacques LUSIMANU**  
**Aimé NSIMBA**

Webmaster & Edition  
électronique  
**David BABOMBWA**  
Distribution  
**Nico MBENGA**  
**MASAMUNA**

UN NOUVEAU JOYAU APRÈS MANDALA CITY

# Le site du Service national à Kaniama Kasese doté d'un hôpital ultramoderne de 85 lits

\*Baptisée Denise Nyakeru Tshisekedi, cette formation hospitalière est entièrement équipée par la Première Dame.

**A** Kaniama Kasese, dans la province du Haut-Lomami, un hôpital ultramoderne de 85 lits, baptisé Denise Nyakeru Tshisekedi, est prêt à être inauguré dans les prochains jours par le couple présidentiel, marquant une nouvelle étape dans la transformation du site du Service national.

Au cœur des terres agricoles de Kaniama Kasese, un nouvel édifice sanitaire d'envergure s'impose désormais dans le paysage. L'hôpital Denise Nyakeru Tshisekedi, construit sur le site du Service national, vient renforcer l'offre de soins dans une région longtemps confrontée au déficit d'infrastructures médicales modernes.

Doté d'une capacité d'accueil de 85 lits, dont trois chambres VIP, cet établissement se distingue par un plateau technique de

pointe. Scanner de dernière génération à 128 coupes, services de radiologie et d'échographie performants, deux blocs opératoires et trois laboratoires : tout a été conçu pour garantir des diagnostics fiables et des soins de haute précision. Entièrement digitalisé, l'hôpital permet même l'interprétation des images médicales à distance, notamment depuis Kinshasa ou l'étranger.

## UNE INFRASTRUCTURE CONSTRUITE PAR LES ANCIENS KULUNA

Pensé comme un centre hospitalier de référence, il propose une offre complète de soins, allant de la maternité à la chirurgie, en passant par la médecine interne et l'hospitalisation. À terme, il ambitionne de devenir l'hôpital le mieux équipé du Haut-Lomami et l'un des plus importants du Grand Katanga.

Au-delà de ses



performances techniques, l'infrastructure porte une forte charge symbolique. Elle a été entièrement construite par d'anciens Kuluna, aujourd'hui reconvertis en bâtisseurs de la nation dans le cadre du Service national, sous l'encadrement du lieutenant-général Jean-Pierre Kasongo Kabwik. Une transformation sociale mise en avant comme l'un des piliers du projet.

L'équipement complet de

l'hôpital a été assuré par la Fondation LONA de la Première Dame Denise Nyakeru Tshisekedi, dont l'établissement porte le nom. De la literie aux équipements médicaux, la fondation a contribué à faire de cet hôpital un modèle d'investissement social au service des populations.

## UN CHANTIER BOUCLÉ EN UN AN ET SIX MOIS

Lancé en octobre 2024, le

chantier a été bouclé en avril 2026, soit en un an et six mois. Initialement destiné aux agents et encadreurs du Service national, l'hôpital est désormais ouvert à l'ensemble de la population locale, élargissant ainsi son impact.

Cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation du site de Kaniama Kasese, où la cité moderne de Mandala City a déjà vu le jour. Érigée en douze mois, elle comprend notamment des appartements, des salles de réunion et des installations destinées à accueillir des rencontres de haut niveau.

Avec l'inauguration imminente de cet hôpital, les autorités entendent consolider un modèle intégré alliant production agricole, formation et services sociaux, dans une approche qui place la santé au cœur du développement local.

Didier KEBONGO

# Le Ministère de l'Economie nationale, à travers la COMCO lance "Loba" à Kinshasa

**L**e Ministère de l'Économie nationale, à travers la Commission de la Concurrence (COMCO), annonce le lancement, à partir de la semaine du 01 mai 2026, de la précampagne de "Loba", un logiciel de chat conçu comme assistant virtuel destiné à informer les consommateurs sur leurs droits et à faciliter la gestion des plaintes et dénonciations dans plusieurs secteurs régulés.

Cet outil innovant couvre notamment les domaines des banques, des assurances, des télécommunications, du transport aérien, des produits pharmaceutiques et alimentaires, de la santé publique ainsi que du secteur de l'électricité.

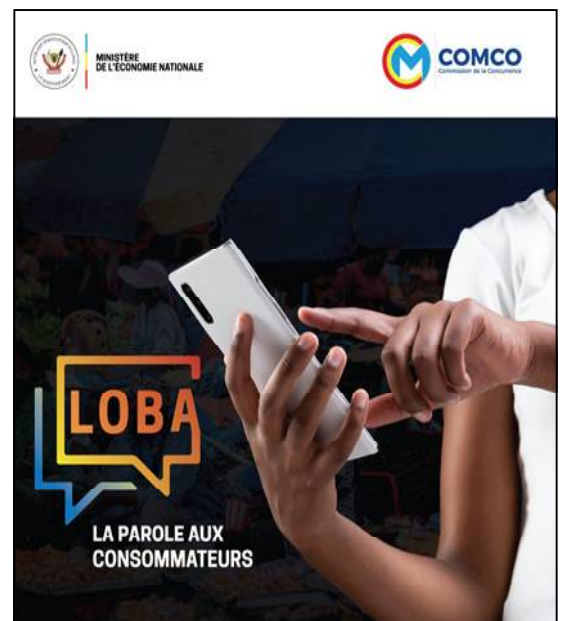
Pour sa phase pilote, le chatbot "Loba" sera expérimenté à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo avant de s'étendre dans les provinces. Cette phase permettra la récolte des premières plaintes en collaboration avec les principales autorités de régulation, notamment : l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC), l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE), la Banque Centrale du Congo (BCC), l'Autorité de l'Aviation Civile (AAC), l'Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle (ARC-CSU), ainsi que l'Autorité de Régulation et de Réglementation des Produits Pharmaceutiques (ACOREP) et les opérateurs

de chaque secteur sus énuméré.

Le chatbot "Loba" vise à accompagner les consommateurs dans la formulation de plaintes et de dénonciations structurées, conformes aux procédures en vigueur dans les différents secteurs concernés. Il permettra également aux utilisateurs de consulter leurs droits relatifs aux biens et services fournis par les opérateurs économiques soumis aux réglementations en vigueur.

À travers cette initiative, le Ministère de l'Économie nationale réaffirme son engagement à renforcer la transparence du marché et la protection des consommateurs sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Kinshasa, le 30 avril 2026  
Cellule de communication



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
Office Congolais de Contrôle



**KINSHASA/GOMBE**  
*Le Directeur Général a.i*

## **MESSAGE DES VŒUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE À L'OCCASION DE LA FÊTE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2026**

En ce 1<sup>er</sup> mai 2026, journée internationale du travail, je tiens à adresser mes vœux les plus sincères de santé et de réussite à Son Excellence **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l'Etat, pour son engagement constant en faveur de la dignité humaine, de la justice sociale et de l'amélioration des conditions de vie de tous les Congolais.

Mes vœux s'adressent également à Son Excellence, **Madame Judith SUMINWA TULUKA**, Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, pour son leadership qui constitue un atout majeur dans la mise en œuvre de politiques inclusives visant à renforcer l'emploi et la dignité du travailleur en République Démocratique du Congo.

Je formule en outre mes vœux à Son Excellence Monsieur **Julien PALUKU KAHONGYA**, Ministre de tutelle, pour ses efforts déployés dans la promotion du commerce extérieur en République Démocratique du Congo, le renforcement de la compétitivité des produits nationaux, le soutien aux opérateurs économiques ainsi



que son engagement dans les actions et mesures de redressement de l'Office Congolais de Contrôle.

Par ailleurs, j'adresse mes vœux au Conseil d'Administration pour ses orientations dans la protection des intérêts de l'Office, de ses travailleurs et de la République Démocratique du Congo.

### **Enfin, à vous chers Cadres et Agents de l'Office,**

En cette journée dédiée aux travailleurs, je tiens à saluer le rôle essentiel joué par chacun et chacune de vous à l'Office Congolais de Contrôle dans les actions de régulation, de normalisation et dans la protection des consommateurs en République Démocratique du Congo.

Vos efforts consentis pour garantir la qualité des produits et des services contribuent fortement à la sécurité économique et au bien-être de la population.

Puisse cette célébration être une source de motivation renouvelée pour soutenir les efforts de redressement entrepris à l'Office et renforcer ses capacités opérationnelles au service d'une économie plus compétitive et transparente.

Que cette fête du Travail soit pour chacun de vous, une source de fierté légitime et que vos efforts soient le socle du avenir empreint de dignité, de santé et d'épanouissement tant sur le plan professionnel que personnel.


**Que vive l'Office Congolais de Contrôle !  
Que vive le 1<sup>er</sup> mai 2026 !**

**Bonne fête du Travail à tous.**

**Fait à Kinshasa, le 30 avril 2026**

Pour l'Office Congolais de Contrôle,

**Christelle MUABILU**  
  
Directeur Général a.i



## EXETAT 2025-2026 : la dissertation lance les épreuves hors-session pour plus d'un million de candidats

L'épreuve de dissertation, marquant le début des épreuves hors-session de l'Examen d'État (EXETAT) 2025-2026 en RD-Congo, sera lancée ce lundi 4 mai à l'école Loupiots, dans la ville de Kinshasa. Comme à l'accoutumée, cette épreuve ouvre la voie aux autres étapes clés du cycle, notamment le français oral et les épreuves techniques.

Véritable tradition dans le calendrier scolaire congolais, la dissertation constitue la première grande évaluation des finalistes du secondaire. Elle permet d'apprécier les capacités d'analyse, de rédaction et de structuration des idées des candidats avant les épreuves plus spécialisées.

Pour cette édition 2025-2026, le cycle long enregistre 1.079.675 candidats inscrits à l'épreuve de dissertation, dont 482.557 filles, soit 44,7 %, et 597.118 garçons,



représentant 55,3 %. Ces candidats proviennent de toutes les options organisées sur l'ensemble du territoire national, ainsi que de centres

situés hors frontières.

**3.268 CENTRES DE PASSATION AU TOTAL**

Au total, 3.268 centres de

passation sont mobilisés à travers le pays et à l'étranger, avec une moyenne de 330 candidats par centre. Parmi ces structures, 14 centres

sont implantés en dehors du territoire national, en raison de la situation sécuritaire et humanitaire.

Dans le cycle court professionnel, 6.200 candidats sont inscrits à l'épreuve de rédaction. Ils sont répartis dans 250 centres de passation, soit une moyenne de 25 candidats par centre. Cette filière, orientée vers la formation professionnelle, continue de jouer un rôle important dans la diversification du système éducatif.

La suite du calendrier prévoit la tenue des épreuves traditionnelles des options techniques le mardi 5 mai 2026, deuxième journée des hors-sessions. Pour le cycle long, 468.147 candidats, soit 43,3 %, sont concernés et répartis dans 2.991 centres. Pour le cycle court professionnel, 5.536 candidats, représentant 89,2%, composeront dans 238 centres.

Christian-Timothée MAMPUYA

## Kasaï : les élèves boursières du PAAF exemptées de frais pour les épreuves hors session 2026

Les autorités éducatives rappellent avec fermeté qu'aucune élève bénéficiaire de la bourse du Projet d'apprentissage et d'autonomisation des filles (PAAF) dans la province du Kasaï ne doit s'acquitter de frais pour prendre part aux épreuves de la hors session, prévues à partir de ce lundi 4 mai, conformément au calendrier scolaire national.

Cette directive émane d'une correspondance officielle de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, adressée à l'Inspection principale provinciale, consultée hier dimanche par Forum des As. Elle vise à garantir l'application stricte de cette mesure dans tous les établissements scolaires concernés.

L'Inspecteur général, chef de corps, Hubert Kimbonza Sefu, a insisté sur le respect rigoureux de cette décision par l'ensemble des intervenants du secteur éducatif. Les responsables des écoles secondaires publiques sont ainsi appelés à permettre aux élèves concernées d'accéder librement aux épreuves, sans aucune contrainte financière.

En effet, la bourse accordée dans le cadre du PAAF prend déjà en charge l'ensemble des frais liés à la scolarité de ces élèves bénéficiaires. Il est donc clairement établi qu'aucune exigence supplémentaire ne peut leur être imposée, notamment lors de l'épreuve de dissertation qui marque le début de la hors session.

### APPEL À LA VIGILANCE

Les autorités appellent, par ailleurs, les parents et tuteurs à la vigilance. Tout acte



d'intimidation, d'exclusion ou de perception illégale de frais à l'encontre d'une élève bénéficiaire doit être signalé sans délai aux services compétents, notamment à l'Inspection provinciale de l'Éducation nationale.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de réduire les obstacles financiers qui entravent encore la participation des jeunes filles

aux examens certificatifs, particulièrement dans les zones vulnérables. Dans le Kasaï, le PAAF appuie les élèves issues de familles défavorisées en couvrant non seulement les frais scolaires, mais aussi les fournitures et parfois les uniformes.

Mis en œuvre par le Gouvernement avec l'appui de la Banque mondiale, ce programme ambitieux

d'améliorer l'accès des filles à l'enseignement secondaire, de favoriser leur maintien à l'école et de renforcer la qualité de leur apprentissage.

Le calendrier des épreuves hors session 2026 se présente comme suit : les épreuves se dérouleront du 4 au 18 mai 2026 sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo : la dissertation (lundi 4 mai), les épreuves traditionnelles (sections techniques) (mardi 5 mai) ; l'oral de français (du mercredi 6 au samedi 9 mai) ; les épreuves professionnelles (du lundi 11 au lundi 18 mai)

À Tshikapa, chef-lieu de la province, les préparatifs sont déjà finalisés pour assurer le bon déroulement de ces épreuves. Le lancement officiel devrait être présidé par le gouverneur Crispin Mukendi Bukasa.

Félix MULUMBA  
KALEMBA

## Lualaba : tentative d'émeute orchestrée par un groupe de jeunes déjouée à Kisankala

**L**a localité de Kisankala, située dans le territoire de Mutshatsha, au Lualaba, est le théâtre d'un mouvement de désobéissance civile depuis la nuit du vendredi 1er au samedi 2 mai 2026. Un groupe de jeunes, sous la houlette du nommé Mamadou, s'est soulevé dans l'objectif d'attaquer les institutions locales, alerte la société civile.

Ce groupe, que la société civile qualifie d'insurrectionnel, est composé de plus de 100 jeunes hommes qui appartiendraient au parti politique Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC), recrutés par Mamadou. Leur premier rassemblement visait à



planifier un assaut contre la résidence du chef coutumier, le bureau de la police et celui de l'Agence nationale de renseignements locale.

En cause : la protestation de la population et du chef du village contre la vente présumée de la route

principale Kisanfu-Kisankala à des opérateurs chinois pour permettre l'extension de leur site minier, au détriment du trafic routier qui favorise les échanges commerciaux entre les deux villages. A l'origine de cette cession, ces insurgés «sont déterminés à

semer la désolation à Kisankala et ses environs».

« Ces jeunes se sont rassemblés dans la parcelle de leur présumé chef de file, Mamadou, pour planifier une incursion contre la maison du chef du village, les bureaux de la police et de l'ANR. Les habitants, ayant remarqué un mouvement suspect, ont alerté les services de sécurité», a déclaré un cadre de la société civile locale sous couvert d'anonymat.

Au moins 26 jeunes ont été interpellés lors d'une opération de démantèlement menée par les services de sécurité. 13 d'entre eux seraient déjà transférés à Kolwezi, selon le commandant de la police. La société civile appelle à une implication urgente des autorités compétentes pour

faire échec à ce mouvement qui tente de troubler l'ordre public à Kisankala.

Les localités de Kisankala et Kisanfu, zones minières du territoire de Mutshatsha, sont au cœur de plusieurs défis sécuritaires liés à l'exploitation et à l'expansion minières illégales. Alors que des exploitants étrangers envahissent déjà les concessions privées des habitants, notamment des champs, certains sujets chinois envisageraient de couper l'axe routier Kisanfu-Kisankala pour exploiter des ressources minières, un projet jugé «anarchique» par la population, qui y voit un sabotage de la servitude publique.

**Patient Mubiayi MBY à Lubumbashi**

## Ituri : la milice Codeco accusée d'avoir massacré une centaine de civils à Djugu

**E**n Ituri, la situation sécuritaire s'est détériorée la semaine dernière dans les localités de B'assa et de Mayalibo en territoire de Djugu à la suite des attaques perpétrées par la milice de la Coopérative pour le développement de Congo (Codeco) contre les populations civiles.

Dans une déclaration faite à la presse le vendredi 1er mai, Dieudonné Lossa

coordonnateur de la société civile forces vives de l'Ituri, a vivement dénoncé cette situation, accusant cette milice d'avoir massacré une centaine de civils dans ces localités.

«On nous a appris que les miliciens de la Codeco se sont encore de nouveau présentés dans les villages B'assa et Mayalibo. Plusieurs personnes seraient massacrées et plusieurs



maisons incendiées. On nous a rapporté également

qu'une centaine de corps gisaient encore au sol», a-t-il fait savoir.

Face à cette situation, Dieudonné Lossa appelle les autorités compétentes à intervenir en urgence afin de mettre fin à cette nouvelle vague de violence. Soulignons que cette situation survient après plusieurs mois d'accalmie sécuritaire dans cette partie de la province de l'Ituri.

**Héritier TIMOLO**

## Beni : plus de 6 300 finalistes lancent les épreuves de la hors-session de l'EXETAT 2026

**L**es épreuves de la hors-session de l'Examen d'État 2026 débutent ce lundi 4 mai sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. Pendant une semaine, les élèves finalistes des humanités, cycles long et court, seront soumis aux différentes épreuves nationales menant à l'obtention du diplôme d'État.

Dans la ville de Beni, plus de 6.300 candidats sont attendus, selon les autorités éducatives locales. L'inspecteur du pool secondaire, Thembo Nzanzu Achille et le représentant du ministère de l'Éducation nationale, Kambale Kibonge Robert, ont confirmé ces chiffres tout en rassurant sur les dispositions prises pour le

bon déroulement des épreuves.

Les candidats sont répartis dans 18 centres d'examen installés à travers les quatre communes de la ville. Pour cette première journée, les finalistes affrontent l'épreuve de dissertation, une étape importante qui ouvre la série des épreuves de la hors-

session.

Sur le terrain, plusieurs élèves rencontrés se disent confiants. Ils affirment avoir bénéficié d'un encadrement adéquat de la part de leurs enseignants et estiment que la matière a été suffisamment couverte au cours de l'année scolaire, malgré les difficultés rencontrées.

Le lancement officiel des

épreuves est prévu au centre Beni 10, basé à l'Institut de l'Avenir de Beni (IAB), situé au quartier Résidentiel, dans la commune de Bungulu. Les autorités appellent les candidats au calme, à la discipline et à la concentration tout au long de cette période décisive.

**Pascal NDUYIRI, à Beni**

SUR INSTRUCTION DU ROI MOHAMMED VI

## Le Prince Moulay El Hassan nommé Coordinateur des Bureaux et Services de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales

Le Roi Mohammed VI vient de nommer son fils, le Prince Héritier Moulay El Hassan, Coordinateur des Bureaux et Services de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, renseigne un communiqué du Cabinet Royal, émis le samedi 2 mai 2026 à Rabat, au Maroc «Forum des As» publie ci-dessous l'intégralité de ce communiqué. YK

Rabat – Voici un communiqué du Cabinet Royal :

«Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a assuré lorsqu'il était Prince Héritier la coordination des Bureaux et Services de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, depuis 1985, date de Sa nomination à ce poste par Son Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme en Sa sainte miséricorde.

Sa Majesté le Roi



Le Roi Mohammed VI et le Prince Héritier Moulay El Hassan, désormais Coordinateur des Bureaux et Services de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales. PHOTO DROITS TIERS

Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, a bien voulu nommer, ce jour, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan Coordinateur des Bureaux et Services de l'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Les Forces Armées Royales se basent, dans l'accomplissement de leur devoir national et de leurs missions humanitaires et sociales, sous la conduite

éclairée de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, que Dieu Le préserve, sur un ensemble de nobles valeurs, notamment celles de compétence et de discipline, de droiture et d'engagement, de patriotisme sincère, et de sens élevé de responsabilité dont s'imprègnent leurs différentes composantes et ce, en demeurant constamment attachées et fidèles à leur devise éternelle: Dieu, la Patrie, le Roi». **MAP**

PREMIER MAROCAIN ET AFRICAIN À OBTENIR LE PRIX SPÉCIAL DU SOMMET DE TRIESTE

## Amine Laghidi honoré en Italie pour son engagement sur la souveraineté économique

Le professeur Amine Laghidi a reçu dernièrement le Prix spécial du Sommet lors du Sommet de Trieste. Il devient ainsi le premier Marocain, le premier Africain et le premier Arabe à recevoir cette distinction. Il a également été nommé membre du Conseil consultatif du Sommet, une instance chargée d'accompagner les réflexions stratégiques de l'organisation.

Dans son intervention à Trieste, le professeur Laghidi a insisté sur la nécessité de repenser les relations internationales autour de partenariats équilibrés,

notamment avec le continent africain.

Le professeur Amine Laghidi a profité de ces assises pour mettre en avant le positionnement stratégique du Maroc, sous la conduite du roi Mohammed VI, à la croisée de l'Afrique, de l'Atlantique et de la Méditerranée.

"L'Afrique a un immense potentiel, mais il faut des partenariats basés sur le respect mutuel et le codéveloppement", a-t-il déclaré dans une adresse où il a mis le curseur sur les enjeux liés aux ressources stratégiques, aux terres rares, ainsi qu'à la sécurité

énergétique, alimentaire et financière.

"La souveraineté économique est aujourd'hui une condition essentielle pour la stabilité et la prospérité des nations", a précisé le professeur Amine Laghidi.

Cette distinction s'ajoute à ses récentes interventions internationales, notamment à Londres lors du "Future Resilience Forum", ainsi qu'à une reconnaissance académique de l'Université Istanbul Sabahattin Zaim après une conférence sur le développement de l'Afrique et la souveraineté du Maroc.

Tricya MUSANSI



"La souveraineté économique est aujourd'hui une condition essentielle pour la stabilité et la prospérité des nations", estime le professeur Amine Laghidi. PHOTO DROITS TIERS

**L'ACTUALITE, C'EST SUR  
WWW.FORUMDESAS.CD**

## Beni : l'instabilité persistante des prix du carburant met la population sous pression

**À Beni, dans la province du Nord-Kivu, les prix des produits pétroliers, en particulier du carburant, continuent de fluctuer sur le marché local. En ce début du mois de mai, la situation reste incertaine, marquée par des variations importantes qui inquiètent les habitants.**

Malgré une baisse progressive observée dans la soirée du samedi 2 mai 2026, le litre d'essence se vend encore à 7.000 francs congolais dans certaines stations-service opérationnelles. Toutefois, plusieurs autres stations restent fermées, faute de stocks suffisants pour répondre à la demande.

Sur le marché parallèle, la



situation est encore plus préoccupante. Chez les revendeurs informels, dits "Kadhafi", le litre d'essence s'échange entre 7.500 et 8.000 francs congolais, selon les constats effectués dans différents quartiers de la ville.

Cette relative accalmie intervient après une journée de forte tension sur les prix. Le samedi, le litre d'essence avait atteint des niveaux exceptionnellement élevés, variant entre 15 000 et 25 000 francs congolais, une hausse brutale qui a surpris plus d'un usager.

Les conséquences de cette instabilité se font déjà ressentir dans la vie quotidienne. Le secteur du transport urbain est particulièrement touché, avec une augmentation des tarifs, tandis que le coût de certains

produits de première nécessité connaît également une hausse.

Pour de nombreux habitants sous pression, cette situation devient difficile à supporter. Les ménages, déjà confrontés à des conditions économiques précaires, peinent à s'adapter à ces fluctuations répétées qui désorganisent leur budget.

Face à cette crise, le service urbain de l'Économie, chargé de la régulation des prix à Beni, tente de rassurer la population. Les responsables affirment être à pied d'œuvre pour trouver des solutions visant à stabiliser le marché et à améliorer l'approvisionnement en carburant.

**Pascal NDUYIRI, à Beni**

### Au-delà du lisible

## "Lifelo ata etondi place ya Satana ezalaka toujours réservée !"

**Traduire en français :** "Lifelo ata etondi place ya Satana ezalaka toujours réservée !" "Même si l'enfer est plein, la place de Satan est toujours réservée" C'est une expression souvent utilisée pour dire que chacun finira par répondre de ses actes, ou que certaines conséquences sont inévitables pour les coupables, peu importe les circonstances et le temps que doit prendre la réalisation de cet événement.

Au sens figuré, cette expression souligne l'idée d'une conséquence inévitable ou d'un châtement certain. Cette phrase peut se traduire en français de plusieurs manières selon le contexte : "Chacun finit par récolter ce qu'il a semé." (L'idée que la sanction finit toujours par arriver). "Nul n'échappe à son destin." (C'est le côté inéluctable de

la situation); "À chaque faute son coupable." (c'est pour signifier, de manière plus imagée, que la justice finit toujours par trouver le responsable); "Il n'y a pas de crime sans châtement." (On insiste sur le fait que l'impunité n'existe pas). En gros, cela signifie que peu importe l'encombrement ou les excuses, celui qui mérite d'être puni le sera tôt ou tard.

En poussant plus loin l'analyse de cette réalité, qu'à voulu insinuer son auteur anonyme, ce philosophe des temps modernes - c'est le qualificatif que notre directeur de publication attribue aux personnes auteurs de ces messages au sens très profond ? Que représente, au figuré, Satan dont la place est toujours réservée à l'enfer ? Parce que présenté comme l'incarnation du mal, mieux de tous les maux.

A ce titre, rien d'étonnant que sa place soit toujours réservée à l'enfer, l'endroit de destination par excellence de tous les humains au comportement semblable à



celui de Satan, indexé également comme leur chef.

A la seule différence, précisent les Saintes Écritures, les humains ne sont pas nécessairement destinés à l'enfer. Car, même en dernière minute, Dieu est disposé à absoudre leurs péchés s'ils se repentent.

En effet, selon la théologie chrétienne dominante, tous les humains ne sont pas destinés à l'enfer. Bien que le péché sépare de Dieu, l'enfer

a été créé pour le diable, et non pour les hommes. Le salut est offert à tous, et la volonté divine est que l'humanité accède à la repentance plutôt que de péir.

Concernant cette question, il y a la volonté divine : Dieu ne souhaite pas que des humains aillent en enfer, mais désire que tous se repentent. Il existe aussi le libre arbitre et choix : l'enfer est la destination de ceux qui

refusent le salut et se soumettent à la rébellion contre Dieu.

En plus, le salut peut être obtenu par la grâce qui offre Jésus-Christ comme une alternative à l'enfer. Enfin la prédestination. Ici les avis théologiques divergent. Certains théologiens suggèrent que Dieu connaît d'avance qui choisira le salut (prédestination basée sur la prescience), tandis que d'autres insistent sur la possibilité de repentance offerte à tous.

Certains enseignements soutiennent également que des personnes n'ayant pas eu l'occasion de connaître le Christ pourraient être sauvées par leur désir implicite de bien et la grâce divine. Toutes ces opportunités concernent seulement les humains et non Satan ou le diable. D'où, sa place toujours réservée à l'enfer, quelle que soit la surpopulation infernale. Satan est donc prévenu de son sort !

**Kléber KUNGU**

TENSIONS XÉNOPHOBES EN AFRIQUE DU SUD

## Kinshasa appelle à la vigilance et se dit prêt à assister ses ressortissants

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a exprimé sa vive préoccupation face à la recrudescence des violences xénophobes en Afrique du Sud, tout en annonçant un suivi rapproché de la situation des Congolais sur place. Kinshasa n'exclut pas des mesures d'assistance, y compris un éventuel rapatriement, selon l'évolution du contexte sécuritaire.

Lors d'un briefing de presse à Kinshasa, le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a assuré que les autorités congolaises restent pleinement mobilisées. Il a notamment mis en avant la coordination étroite avec la ministre des Affaires étrangères, Thérèse Kayikwamba, en contact

régulier avec les diplomates congolais déployés sur le terrain.

"Nous suivons de très près la situation. Si des dispositions doivent être prises pour venir en aide à nos compatriotes, y compris pour un éventuel retour, elles seront examinées au cas par cas", a-t-il déclaré, appelant les Congolais vivant en Afrique du Sud à faire preuve de prudence et à éviter les zones à risque.

### "DUDULA", LA PIQUE XÉNOPHOBES

Sur place, plusieurs régions sud-africaines sont secouées par des mouvements xénophobes, notamment le phénomène dit "Dudula", impliquant des groupes qui s'en prennent aux migrants africains, accusés de concurrencer la

main-d'œuvre locale. Les ressortissants congolais figurent parmi les victimes de ces violences récurrentes.

### EVITER TOUT ATTOUPEMENT ET TOUTE INTERACTION AVEC LES MANIFESTANTS

Face à cette montée des tensions, l'ambassade de la RDC à Pretoria a lancé une alerte à destination de ses ressortissants, en particulier dans les provinces du KwaZulu-Natal et du Cap-Occidental, identifiées comme zones sensibles.

Dans un communiqué, la représentation diplomatique recommande d'éviter tout attroupement et toute interaction avec les manifestants. Elle appelle également à limiter les déplacements non essentiels et

à renforcer les mesures de sécurité autour des domiciles et des lieux d'activité.

### Protection des migrants

Les autorités insistent, en outre, sur la nécessité de se référer exclusivement aux canaux officiels d'information afin d'éviter toute désinformation susceptible d'aggraver les risques.

La prise de position de Kinshasa intervient dans un climat de forte inquiétude au sein des communautés étrangères en Afrique du Sud, régulièrement

ciblées lors de flambées de violences xénophobes.

Au-delà de la gestion immédiate de la crise, la situation relance la question de la protection des migrants africains et appelle à une réponse coordonnée des États concernés pour garantir la sécurité de leurs ressortissants.

Pour Kinshasa, l'urgence est double : protéger ses citoyens et anticiper toute évolution susceptible d'exiger une intervention plus directe.

Jérémy ASOKO

## Kasaï Central: Le sénateur Taupin Kabongo accusé de semer des divisions au sein de l'UDPS

Une rencontre politique de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS/ Tshisekedi), section de Kananga au Kasaï-Central. Cette matinée d'échanges du parti au pouvoir, pilotée par le président fédéral Justin Tulume Kasawu, s'est déroulée en présence d'une délégation venue de Kinshasa, conduite par le secrétaire national, Serge Kalala.

L'objectif principal de cette activité était de resserrer les rangs et de dissiper les malentendus qui fragilisent la cohésion interne de la fédération. Serge Kalala a tenu à réaffirmer la reconnaissance officielle de l'actuelle équipe dirigeante, confirmant Justin Tulume Kasawu à la tête de la fédération, assisté d'Amandous Katanga Ngenyi comme vice-président. Il a invité les militants à privilégier l'unité, à respecter la hiérarchie du parti et à soutenir les orientations du président de la République, Félix Tshisekedi.

Au-delà de ce discours courtis, l'assistance a été indignée par l'avalanche d'accusations directes portées contre le sénateur Taupin Kabongo Mukengeshayi. Selon Serge Kalala, ce dernier serait à l'origine des dissensions



observées au sein du parti dans la région. Il l'accuse notamment de fragiliser l'autorité du chef de l'Etat et de semer la confusion parmi les militants.

Soucieux de recueillir la version de l'incriminé. Forum des As n'a pu accéder à l'élu des élus. Face à cette situation, Serge Kalala a exhorté la base à ne pas se laisser influencer par ce qu'il qualifie de manœuvres de division, appelant plutôt à rester loyale au leadership de Félix Tshisekedi, largement soutenu lors des élections de décembre 2023. Par ailleurs, notre rédaction fournit des efforts pour avoir la version de l'incriminé.

Le représentant du secrétaire général Augustin Kabuya Tshilumba a insisté sur l'importance d'un alignement sans faille derrière la direction nationale du parti, gage de

stabilité et d'efficacité politique.

En marge de cette matinée, les partis membres de l'Union sacrée présents ont également pris position sur les débats politiques en cours. Ils ont notamment exprimé leur appui à une éventuelle révision de la Constitution en République démocratique du Congo.

Certains ont même suggéré la création d'une commission dédiée à cette réforme, qui pourrait siéger à Kananga, une ville à forte portée symbolique pour avoir accueilli l'élaboration de la Constitution dite de Luluabourg.

Pour les organisateurs, cette rencontre traduit la volonté de l'UDPS de rétablir l'ordre interne, tout en mobilisant ses troupes autour des enjeux politiques majeurs du moment.

**Félix MULUMBA KALEMBA**

## L'UNPC condamne les violations de la liberté de la presse dans les zones occupées



Union Nationale de la Presse du Congo

AUTORITE D'AUTOREGULATION DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS  
Ordonnance-loi n°81-012 du 2 avril 1981 portant statut du Journaliste  
Personnalité juridique : ASBL n°652/CAB/MIN/J/2004 du 3 sept 2004  
11, avenue de la Presse - Immeuble Moanda - Entrée A - Appts 21-22 Kinshasa/Gombe

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°003/UNPC/BE/KKM-JZW/2026

Célébration ce dimanche 03 mai 2026 de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse

À l'occasion de célébration de la Journée mondiale de la presse sous le thème mondial « *Façonner un avenir de paix* », avec pour sous thème pour notre pays : « *Médias responsables, innovation numérique et cohésion nationale : bâtir un espace informationnel au service de la paix en RDC* », l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC) rappelle le rôle stratégique des médias dans la consolidation de la paix et de la cohésion nationale, dans un contexte marqué par l'agression rwandaise et la montée de la guerre informationnelle.

Dans cette optique, l'UNPC a organisé, en collaboration avec les organisations professionnelles ainsi que les partenaires techniques, le 30 avril 2026, un Forum sur l'engagement des médias pour la paix, ayant abouti à l'adoption et à la signature d'un Acte d'engagement pour un journalisme responsable en période de crise, ainsi qu'à l'élaboration d'un Plan de sauvetage de la presse congolaise, transmis au Gouvernement.

Par ailleurs, l'UNPC exprime sa vive préoccupation face à la dégradation des conditions d'exercice du métier de journaliste, notamment dans les zones sous occupation. Elle condamne fermement les violations de la liberté de la presse dans les zones occupées par l'APC/M23, appuyé par le Rwanda, et appelle à l'ouverture d'enquêtes indépendantes.

L'UNPC exhorte également au respect strict des dispositions légales encadrant la profession, en particulier l'application des mécanismes de droit de réponse et de rectification ayant toute poursuite judiciaire contre un journaliste, conformément à l'article 102 de l'Ordonnance-Loi 023/009 du 13 mars 2023.

En matière d'autorégulation, l'Union annonce la relance de la délivrance de la carte de presse et appelle les institutions à en exiger la détention pour l'accès aux activités journalistiques sur toute l'étendue du territoire national.

Enfin, l'UNPC réaffirme son engagement en faveur d'un journalisme responsable, fondé sur la déontologie et l'éthique, au service de la paix, de l'unité nationale et du vivre ensemble.

Fait à Kinshasa, le 3 mai 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

LE PRESIDENT

Jashy ZEGBIA WEMBUU



KAMANDA WA KAMANDA-MUZEMBE

Union Nationale de la Presse du Congo